

10 février 1993 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

# Conférence de presse de M. François Mitterrand, Président de la République, sur les retrouvailles franco-vietnamiennes, la visite de Dien Bien Phu et la reprise de la coopération bilatérale, économique, culturelle et technique, Hanoï le 10 février 1993.

LE PRESIDENT.- L'heure est venue, à la fin de cette première étape du voyage au Vietnam, de rencontrer la presse, c'est-à-dire de discuter avec vous. C'est un voyage rapide qui m'a amené au Vietnam et me mènera au Cambodge, vous le savez. Au Vietnam, essentiellement autour de deux villes capitales, Hanoï et Ho Chi Minh Ville avec, cet après-midi, une visite à Dien Bien Phu, et, demain soir, au Cambodge où nous aurons l'occasion de nous revoir sans doute.

- L'essentiel des conversations a tourné autour d'un thème : comment, par quels moyens, et avec quelles priorités, reprendre des relations actives entre le Vietnam et la France ? Divers aspects ont été étudiés, particulièrement ce matin, les aspects culturels. Il y a besoin de connaissances, de livres, de développement des bibliothèques, d'une plus grande présence de nos enseignants, professeurs d'université, assistants, et la demande émane du Vietnam. Bien entendu, elle rencontre notre assentiment.

- Hier, on a beaucoup parlé des accords qui devaient être signés ce matin - sept d'entre eux l'ont été - et de ceux qui devront suivre car nous ne sommes pas là, l'espace de deux jours et demi au Vietnam, pour régler tous les problèmes. On est là surtout pour lancer, inaugurer une politique nouvelle dont les effets se feront sentir à travers le temps. Je viens de quitter M. Pham Van Dong. Nous avons donc pu évoquer certaines périodes passées, c'est un homme qui a beaucoup de vues sur l'avenir, c'était donc une conversation très intéressante en même temps que très actuelle.

- J'ai rencontré la plupart des dirigeants du régime. Vous savez l'évolution qui se produit sur le plan économique, les questions qui se posent sur le plan politique, l'état du monde dans cette région qui, comme toutes les autres, bouge après l'effondrement de l'Union soviétique, une certaine évolution de la politique chinoise, un immense besoin d'investissements que ne peuvent satisfaire les pays les plus riches, les plus développés d'Extrême-Orient. Et puis, une forme de présence française à laquelle nous nous attachons depuis 1989 mais, bien entendu, c'est le point d'orgue d'aujourd'hui avec cette visite d'Etat.

- Je vais maintenant vous écouter et répondre aux questions que vous voudrez me poser. Je vous écoute.\

QUESTION.- Je voudrais commencer, monsieur le Président, par une question toute bête : êtes-vous déjà venu au Vietnam avant cette visite ?

- LE PRESIDENT.- Jamais. C'était un pays que je ne connaissais pas.

- QUESTION.- Ni davantage au Cambodge ?

- LE PRESIDENT.- Non plus. Je suis allé dans plusieurs pays d'Asie, jamais dans cette partie-là, pour beaucoup de raisons sans doute mais enfin je vous informe avec précision qu'il n'y a pas eu d'autre visite de ma part.

- QUESTION.- Monsieur le Président, vous avez fait allusion, hier soir, dans votre discours, aux

droits de l'homme. Est-ce que vous avez parlé de ce sujet avec vos interlocuteurs vietnamiens et est-ce que vous leur avez dit, comme sur d'autres continents, que l'aide française pouvait dépendre du respect ou du non respect des droits de l'homme ?

- LE PRESIDENT.- J'en ai parlé hier soir dans mon discours public. J'ai bien dit que je pensais qu'il ne pouvait pas y avoir d'ouverture économique sans ouverture politique et que c'était d'ailleurs une illusion de croire que c'était possible. D'autre part, nous avons constaté certaines dispositions d'esprit à nous comprendre. Je vais vous rapporter un fait, simplement. Vous savez que nous avons déjà un certain nombre d'experts qui ont été appelés par le Vietnam et qui étudient, avec les experts et les juristes d'ici, la réforme du code civil, du code de commerce. Eh bien, nous sommes maintenant saisis d'une demande qui, naturellement, sera satisfaite, pour le code pénal et le code de procédure pénale. Alors là on touche vraiment à un domaine qui est lié strictement au développement de la démocratie, selon la manière naturellement dont on administre la justice. Donc, ce sont les droits de l'homme qui sont en cause. Nous avons, d'autre part, remis un certain nombre de noms de prisonniers politiques et enfin j'ai fait ici ce que je fais ailleurs, lorsque nous avons besoin de voir la démocratie s'instaurer. J'ai toujours dit à mes interlocuteurs que j'étais respectueux de la souveraineté nationale vietnamienne. Il appartient au peuple vietnamien et à ses représentants de décider eux-mêmes de ce qu'il convient de faire dans ce pays. On ne peut pas se substituer à eux. A travers les droits de l'homme, ce n'est pas une sorte de résurgence colonialiste ... et simplement, c'est un mouvement universel qui a marqué d'immenses progrès au cours de ces quatre ou cinq dernières années et tout le monde a dit aux dirigeants du Vietnam que tel était notre sentiment et notre souhait.

QUESTION.- Monsieur le Président, cet après-midi vous allez à Dien Bien Phu. Pour beaucoup de Français, ce nom est une page tragique de l'Histoire. On croit déceler une certaine gêne en France, d'après les échos qui en viennent. Est-ce que vous pouvez nous dire dans quel esprit vous allez sur le site de Dien Bien Phu ?

- LE PRESIDENT.- Vous avez décelé une certaine gêne et voulez-vous m'expliquer laquelle ?

- QUESTION.- Il semble qu'il y ait eu des critiques exprimées contre l'idée de ce voyage, par le Général Bigeard.

- LE PRESIDENT.- Il ne m'a pas communiqué ses observations, et le Général Bigeard n'est pas la loi et les prophètes, même s'il a de grands mérites, particulièrement lorsqu'on évoque Dien Bien Phu.

- J'ai pris contact avec le secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants qui m'a communiqué le voeu de la plupart des associations d'anciens combattants que je puisse, en effet, aller à Dien Bien Phu. Afin de repenser, ressentir tout ce qu'un Français peut éprouver devant le sacrifice de ses soldats, sans oublier, bien entendu, les autres.

- Non, jusqu'ici je n'ai pas du tout rencontré d'objections de ce genre. Mais il serait surprenant qu'il n'y en ait pas. Vous connaissez un domaine dans lequel il n'y en a pas ? Et vous vous en seriez fait l'interprète ? Non, bon alors.

- QUESTION.- Monsieur le Président, si la France aide le Vietnam à remplacer le système légal qui existe maintenant, dans l'ancien style soviétique, par un système légal de style français, est-ce qu'il pourrait être mis fin à l'existence actuelle de l'état policier au Vietnam ? Finalement, monsieur le Président, pourquoi n'avez-vous pas visité le mausolée de Ho Chi Minh ?

- LE PRESIDENT.- Mais vous savez, depuis que je suis là j'ai fait beaucoup de choses. J'avoue que ma curiosité est plus grande que mon emploi du temps. Il y a beaucoup d'autres choses que j'aimerais faire et voir, y compris cette visite-là. Mais je ne sais pas si vous vous êtes informée de ce que j'ai fait depuis huit heures ce matin ? Ce n'est pas commode.

- L'Etat du Vietnam, je suis au courant, naturellement, de la manière dont est géré ce pays et je connais aussi son histoire. Nous savons tous qu'il a dû traverser deux guerres et qu'à travers ces guerres ce pays s'est naturellement appauvri, il a été conduit à se gérer à sa façon. Il a montré, dans le domaine de la guerre, d'immenses qualités, de ténacité, de courage.

- Je pense que sur le plan économique il est capable d'en faire autant. Et je n'ai pas à le juger autrement. Le régime d'un pays dans lequel je suis, je dis ce que j'en pense à ma manière, je

n'ai pas à entrer dans cette discussion avec vous.\

QUESTION.- Monsieur le Président, vous avez dit hier que vous étiez venu ici pour tourner une page et en ouvrir une nouvelle. On vous a vu, par ailleurs pendant le dîner, à côté du Général Giap le chef militaire ennemi d'hier. Alors, je voulais savoir un petit peu, pour vous, profondément, qu'est-ce que représente cette histoire, ce passé et quel est le sentiment que vous avez de ce que représente également ce passé commun que nous avons avec les Vietnamiens pour les Vietnamiens ?

- LE PRESIDENT.- Nous avons eu une guerre, atroce comme toutes les guerres, avec le Vietnam qui lui de son côté, a mené une guerre d'indépendance. Le facteur national a été déterminant plus que tout autre facteur idéologique & culturellement les choses se sont mêlées. Cette guerre m'est toujours apparue, - je me souviens d'avoir écrit à ce sujet dès 1947, 1948, 1949 -, comme une erreur. La colonisation française devait comprendre, pour elle, la nécessité d'accommoder, de tourner la page, à l'heure où les Britanniques acceptaient l'indépendance de l'Inde, devenue l'Inde et le Pakistan, les Hollandais acceptaient l'indépendance de l'Indonésie. Donc, une grande guerre dure, coûteuse, meurtrière, s'est déroulée. Quand je pense qu'à partir du moment où elle s'est close, abandonnée, d'ailleurs laissant place à un nouveau conflit entre les Américains et le Vietnam, je pense que cela fait maintenant plus de quarante ans... Je me souviens de la visite de Ho Chi Minh en France, cherchant des interlocuteurs la veille de la conférence de Fontainebleau, n'en trouvant pas, désireux de négocier cette étape vers l'indépendance et précipité dans la guerre. Je pense que tout cela, vers 1940 et quelques années plus tard, mérite quand même un nouvel examen. Et je crois très important que ce soit la France qui soit le premier Etat occidental, Etat mêlé directement, qui vienne marquer son désir de paix, d'entente, et de réconciliation sur place, ici.

- Le Général Giap était à mes côtés, en effet, les choses sont ainsi. Il m'arrive de rencontrer des généraux allemands. Il m'arrive de rencontrer des soldats qui se sont illustrés dans des guerres contre la France, et il n'y a pas si longtemps non plus. Si ce n'est pas quarante-cinq ans, c'est à quelques années près, et tout notre effort en Europe a consisté à réconcilier les anciens ennemis, pour construire la Communauté européenne. Pourquoi ne pas construire une forme de communauté d'un type naturellement différent avec un pays qui a été et qui reste pour une large part francophone avec lequel nous avons de multiples affinités et qui nous tend la main, voilà il n'y a pas d'autres inspirations à ce voyage, cela me paraît suffisant.

- QUESTION.- C'est-à-dire que vous voyez avec le Vietnam des relations spéciales, du type de celles que nous pouvons avoir avec l'Algérie dues à ce passé commun ?

- LE PRESIDENT.- Sûrement. Il y a d'ailleurs un appel dans ce sens.

- QUESTION.- C'est réciproque ?

- LE PRESIDENT.- C'est réciproque, tout à fait réciproque. Cela vient d'un peu partout. Je pense que nous avons quand même vécu ensemble assez longtemps pour qu'il en reste beaucoup d'éléments positifs et prometteurs.\

QUESTION.- Monsieur le Président dans votre visite officielle au Vietnam les gouvernements français et vietnamien ont signé des accords importants. A partir de ces accords donnez votre appréciation des perspectives des relations franco-vietnamiennes dans l'avenir. En particulier, cet après-midi vous vous rendez à Ho Chi Minh Ville. Quelles sont les perspectives des relations franco-vietnamiennes au plan économique et scientifico-technique en particulier dans le sud ?

- LE PRESIDENT.- Oui, ont été signés ce matin un certain nombre d'accords : une convention fiscale, un accord cadre de coopération juridique et judiciaire je vous l'ai dit, la création d'une maison du droit, un accord de coopération médicale, un protocole hospitalier, un accord sur la réinstallation de l'école française d'Extrême-Orient, une convention de partenariat privilégié entre Air-France et Air-Vietnam. Des projets sont à l'heure actuelle débattus, envisagés de façon tout à fait concrète. Par exemple dans l'enseignement et la formation sur place et en France, les filières bilingues, la création de huit centres de formation en particulier pour la banque, le génie civil, l'équipement etc. Dans la recherche scientifique et technique, des relations existent avec les instituts français, Pasteur, IFREMER, CNRS, etc & la mise en place d'un comité franco-vietnamien de haut niveau pour suivre et proposer des activités communes dans des domaines

prometteurs, matériaux, biologie, informatique. Egalement la sauvegarde du patrimoine, qui nous est commun par bien des aspects, par exemple la réhabilitation de la Bibliothèque Nationale d'Hanoï à laquelle la France apportera son concours. Enfin il y a les perspectives de la francophonie où, nous Français, nous sommes tout à fait désireux et souhaitons qu'un sommet francophone puisse se tenir à Hanoï dans les années prochaines. On a même parlé de 95, c'est peut-être une date un peu proche, mais c'est montrer les dispositions d'esprit des dirigeants français actuels. Alors que sera-t-il possible de faire demain ? Voyons les autres perspectives. Nous sommes déjà le troisième investisseur étranger au Vietnam après Taïwan et Hong Kong et quatre des huit banques étrangères au Vietnam sont françaises et nombreuses sont les sociétés qui participent au développement. On a créé une société mixte ALCATEL Postes vietnamiennes pour la création d'une usine de cartes à mémoires. On espère voir aboutir la construction d'une raffinerie par TOTAL, justement dans le Vietnam du Sud.

- Puis il faut travailler à la réinsertion du Vietnam dans l'économie internationale et vous savez que la France a pris une position déjà marquée : les discussions dans les grands organismes internationaux, en particulier le FMI, pour mettre fin à l'embargo qui nous paraît tout à fait anachronique. Nous avons assuré le parrainage à Bruxelles d'un projet d'accord de coopération entre la Communauté économique européenne et le Vietnam et nous favorisons une adhésion rapide du Vietnam à l'ASEAN, qui comme vous le savez est le regroupement des pays de l'Asie du Sud-Est. Tout cela comportera naturellement beaucoup d'autres domaines dans lesquels nous allons coopérer davantage. Tout cela a commencé en réalité il y a deux ans et va s'épanouir à partir de maintenant. On va essayer de mettre les bouchées doubles, c'est tout ce que je peux vous dire.

- QUESTION.- Monsieur le Président vous avez dit que l'embargo était un anachronisme, est-ce que vous pouvez nous dire quels seraient les conseils que vous auriez à donner au Président Clinton au sujet de l'embargo précisément ? Qu'allez-vous lui dire ?

- LE PRESIDENT.- Je ne vois pas pourquoi vous parlez au pluriel. Un conseil, un seul : lever l'embargo.\

QUESTION.- Je suppose que vous avez remarqué que beaucoup de mots de la langue vietnamienne sont d'origine française. Je ne prendrai qu'un exemple : "ciment" qui s'écrit "xi mang". Est-ce que vous avez remarqué que vos interlocuteurs vietnamiens vous appellent "tong thong", ce qui veut dire "Monsieur le Président", en vietnamien bien entendu ?

- LE PRESIDENT.- C'est une question tout à fait épisodique, je vois. Le Canard Enchaîné n'est pas représenté ? Vous avez été chargé de cumuler cette double fonction... ? Mais oui, je crois mais oui, je crois que cela veut dire "Monsieur le Président", très bien et moi cela m'est égal que l'on m'appelle comme ceci ou comme cela. Il y a là en effet une amusante similitude qui ne manquera pas d'être exploitée par les uns ou par les autres. Je regarde cela avec amusement.

- Nous allons nous séparer. J'espère que vous avez saisi à quel point cette première démarche d'un pays occidental est ressentie si profondément et moi-même je dois vous le dire, je suis particulièrement intéressé comme rarement par un voyage à l'étranger.\